Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire académique enseignants 2d degré, professeurs de l'Ensam, CPE, PsyEN de l'académie de Nice

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les élèves



CAP

Commission administrative paritaire

En CAP les élu·es traitent des décisions individuelles concernant les personnels en défendant les recours : Rendez-vous de carrière, refus de titularisation, refus de temps partiel. Ces instances sont aussi réunies en formation disciplinaire.

Pourquoi voter ?

La FSU se bat contre la remise en cause des droits des personnels et l'absence de transparence dans la gestion de la carrière. Présent·es dans tous les établissements, ses élu·es accompagnent les collègues dans les recours, les conseillent et les défendent.

Vos élu·es FSU agissent pour :

Défendre vos recours

Forte de ses nombreuses et nombreux élu·es et militant·es, la FSU est en mesure de :

- peser pour faire valoir vos droits et gagner vos recours
- intervenir directement auprès de la hiérarchie (établissement, rectorat...)
- combattre l'opacité, le favoritisme et l'injustice

Améliorer votre carrière

Les élu·es de la FSU veulent changer les règles régissant les promotions pour :

- améliorer votre carrière et supprimer les obstacles de grade
- accéder à l'échelon maximal de la classe exceptionnelle pour une carrière complète
- combattre l'arbitraire et les inégalités femme-homme

Revaloriser vos métiers

Les militant·es de la FSU mènent le combat au quotidien dans les établissements pour :

- lutter contre les injonctions et la dégradation des conditions de travail
- renforcer l'éducation prioritaire
- améliorer les conditions de l'inclusion

Créer des postes

Pour la FSU, l'augmentation du nombre de postes est une nécessité. La baisse démographique est une opportunité pour :

- diminuer le nombre d'élèves et d'étudiant·es par classe et groupe
- améliorer vos conditions d'exercice
- fluidifier les mutations

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

snes F.S.U. Syndicat National des Enseignements de Second degré

SNEP F.S.U.

SNUEP LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL F.S.U.

FSU SNUipp

SNESUP FSU

Avec la FSU, des élu·es de terrain

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

Les élu·es FSU, majoritaires dans le second degré, siègent déterminé·es pour garantir les intérêts de toutes et tous. Les syndicats de la FSU défendent un second degré public, laïque et émancipateur et revendiquent la revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail.

Les collègues témoignent ...

J'ai entamé une procédure de recours administratif à la suite d'une appréciation finale de rendez-vous de carrière qui me semblait incohérente par rapport aux items de la grille et aux appréciations littérales. Après un premier recours gracieux infructueux, j'ai fait appel au SNES : les commissaires paritaires m'ont accompagnée dans les démarches, ont pris le temps de travailler spécifiquement mon dossier et ont finalement obtenu en CAPA la révision de l'appréciation finale. Merci à eux !

Camille, agrégée en lycée

Après avoir vu mes vœux non satisfaits au mouvement intra-académique, et faisant alors face à des difficultés organisationnelles majeures, j'ai entamé une procédure de recours administratif afin d'obtenir une affectation provisoire et j'ai désigné le SNES comme représentation syndicale. Les collègues ont fourni un travail impeccable : très disponibles, ils m'ont accompagnée, conseillée dans la rédaction de la demande de recours et défendue avec succès auprès du rectorat.

Anne, agrégée en lycée

Je tiens à remercier chaleureusement la FSU de Nice pour son soutien. Après plusieurs refus du rectorat et de nombreux recours, l'accompagnement de ses militants lors de la CAPA a été décisif pour obtenir le renouvellement de ma disponibilité. Grâce à eux, j'ai pu faire valoir mes droits d'enseignant et construire sereinement mon projet. Leur engagement aux côtés des collègues fait toute la différence.

Ismaël, certifié en collège

Chaque année, je demande un temps partiel annualisé à 80 %, sur une période précise indispensable pour des raisons médicales. Si le temps partiel m'a été accordé, la période souhaitée, elle, ne l'a pas été. J'ai alors sollicité les militants du SNES, qui m'ont accueillie rapidement et conseillée avec beaucoup d'efficacité. Grâce à leur intervention, j'ai finalement obtenu mon autorisation sur la période souhaitée, avec un renouvellement tous les trois ans, conformément aux règles applicables. Leur aide a été précieuse et m'a permis de sortir d'une situation très stressante. Un grand merci au SNES pour leur soutien concret et leur efficacité !

Virginie, certifiée en collège

F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien